

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*

COMMUNE DE OUISTREHAM

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2021

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Matthieu BIGOT (absent pendant le vote de la présente délibération), Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Nadia AOUED (P. Mme CLEMENT-LEFRANÇOIS), Martial MAUGER (P. Mme NAUDOT), Emmanuel TISON (Mme SEGAUD CASTEX)

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

**GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – CREATION D'UN POSTE DE CHARGÉ D'ETUDES ENVIRONNEMENT**

DEL20210913\_11

Présents : 25

Pouvoirs : 3

Abstentions : 4

Suffrages exprimés : 24

Pour : 24

Contre :

Rapporteur : M. Chrétien - VU en C° finances du 9/09/2021

L'agent occupant actuellement les missions de Chargé d'études Environnement de la ville est un agent de la Communauté Urbaine de Caen La mer mis à la disposition de la commune. Ce dernier souhaitant bénéficier d'une mobilité interne au sein de la CU, il quittera ses fonctions au sein de la commune de Ouistreham à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Il appartient désormais à la commune de créer un poste pour le remplacer sur les missions existantes – tenant compte du fait que ces missions se sont élargies, avec l'éducation au développement durable et les engagements de la Ville en faveur de la protection de l'environnement - poste qui sera à la charge intégrale de la Collectivité.

En conséquence, lu et entendu l'exposé, et après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité des suffrages exprimés<sup>1</sup> de créer un nouveau poste, ouvert dans les grades suivants :

Création de poste au 01/10/2021		
Poste/service	Base horaire	Grades
FILIERE TECHNIQUE		
Chargé d'études Environnement	35/35 <sup>e</sup>	Technicien Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le 17 SEP. 2021  
Certifiée exécutoire le

<sup>1</sup> MM Chauvois, Meslé et Mme Segaud Castex, y compris avec le pouvoir de M. Tison, font le choix de s'abstenir ; M. Bigot est absent pendant le vote de la présente délibération.